



RÉGIONAL 1 INTERSPORT



GUIDE DE PRÉSENTATION SAISON 2018-2019

MOT DU PRÉSIDENT

“

Les passionnés que nous sommes, ressentons toujours le même enthousiasme à l'heure où nos championnats régionaux démarrent une nouvelle saison.

A titre personnel, et je ne pense pas être une exception, j'éprouve un grand plaisir à voir nos footballeurs reprendre le chemin du terrain après un été riche en événements sur le plan international et le beau parcours de notre équipe de France lors de la Coupe du Monde de Russie.

Symbole de la réunification de la Ligue des Pays de la Loire, le Championnat de Régional 1 va voir le jour cette saison 2018/2019.

Il sera composé de 24 équipes réparties en 2 groupes qui représenteront l'élite de nos compétitions seniors, dernière marche avant d'accéder au niveau national.

Parce-que la conduite d'un club du plus haut niveau régional, aux plans sportif, juridique et économique, passe précisément par la maîtrise et la connaissance d'éléments réglementaires aussi multiples que divers, souvent disséminés, la L.F.P.L. a pris l'initiative de réaliser ce « guide » pratique à l'attention de leurs dirigeants.

Conformément à sa vocation, je souhaite que ce document leur permette de trouver aisément et rapidement les informations ou renseignements dont ils ont besoin, et les réponses aux questions qu'ils se posent régulièrement. Les clubs qui constituent plus que jamais le « cœur du métier » de notre instance régionale, en seront inévitablement les premiers bénéficiaires.

Ce guide, que je vous laisse découvrir, témoigne lui-aussi, à sa façon de la volonté de la Ligue d'être à l'écoute de tous ses clubs.

En ce sens, le fil n'est pas coupé et les différents services de la Ligue sont toujours à votre service pour répondre à vos attentes.

Je vous vous souhaite une bonne saison 2018/2019 à toutes et tous !

Restez passionné(e)s mais sachez raison garder ! ”

Gérard LOISON

Président Ligue de Football des Pays de la Loire



“

La mise en place de ce nouveau R1 Intersport résulte d'un brassage de nos deux ex DH. Vous aurez des derbies, retrouverez de vieilles connaissances, mais vous effectuerez des déplacements vers des communes que vous découvrirez. Vous évoluerez sur de nouveaux stades qui parfois vous surprendront, c'est le lot de chaque compétition.

L'histoire est faite de changements, de réformes, de nouveautés, mais à chaque fois vos clubs et vos équipes s'adaptent. Je suis très confiant en vos capacités à intégrer les nouvelles données de ce championnat.

La coupe des Pays de la Loire, mise en place la saison passée, nous apporta des indications tant dans le domaine sportif que sur l'organisation de vos clubs. Ce championnat est un nouveau challenge qui suscite de l'enthousiasme, de l'envie, bien plus que de la crainte. Evoluer dans la compétition la plus élevée de la ligue demeure une expérience enrichissante pour un club. Y arriver c'est bien, y rester c'est mieux. Le plus dur est et sera toujours de travailler, de vous organiser, de vous structurer pour cet objectif. Les vingt quatre équipes auront à cœur d'y tenir leur rôle et si possible d'y briller.

Bien s'y comporter sportivement sera le désir de tous les participants, mais ce ne doit pas être à n'importe quelles conditions. Le plaisir du jeu et la sportivité doivent prévaloir. La hiérarchie s'établira, le terrain donnera son verdict, c'est la saison 2018/2019 des championnats de la LFPL.

Alors bonne saison à tous. ”

Gabriel GÔ

Président de la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions Seniors Masculins



HISTORIQUE

Historique de la compétition DH Atlantique

1967-1968 : SO Cholet
1968-1969 : SC Challans
1969-1970 : FC Nantes
1970-1971 : Ol. Saumur
1971-1972 : FC Yonnais
1972-1973 : SC Challans
1973-1974 : RC Ancenis
1974-1975 : AC Saint Nazaire
1975-1976 : AEPB Bourg sous la Roche
1976-1977 : FC Yonnais
1977-1978 : Ol. Saumur
1978-1979 : ASPTT Nantes
1979-1980 : FC Nantes 3
1980-1981 : ES Ingrandes
1981-1982 : RC Ancenis
1982-1983 : St. Luçon
1983-1984 : AC Saint Brévin
1984-1985 : AEP Bourg sous la Roche
1985-1986 : GS Saint Sébastien
1986-1987 : ASPTT Nantes
1987-1988 : ES Segré
1988-1989 : St. Luçon
1989-1990 : La Roche sur Yon VF 2
1990-1991 : V. Châteaubriant
1991-1992 : Fontenay FV
1992-1993 : ES Segré
1993-1994 : USJA Carquefou
1994-1995 : GS Saint Sébastien sur Loire
1995-1996 : La Roche sur Yon VF 2
1996-1997 : GS Saint Sébastien sur Loire
1997-1998 : La Roche sur Yon VF 2
1998-1999 : ES Les Herbiers
1999-2000 : M. Bretignolles sur Mer
2000-2001 : Angers SCO 2
2001-2002 : Stade Luconnais
2002-2003 : TVEC Les Sables d'Olonne
2003-2004 : V. Châteaubriant
2004-2005 : Angers SCO 2
2005-2006 : Le Poiré sur vie JA
2006-2007 : Saumur OFC
2007-2008 : Vertou USSA
2008-2009 : SO Cholet
2009-2010 : AS La Chataigneraie
2010-2011 : Le Poiré sur vie VF 2
2011-2012 : La Chapelle des Marais
2012-2013 : La Roche sur Yon VF
2013-2014 : V. Châteaubriant
2014-2015 : FC Challans
2015-2016 : Vendée les Herbiers Football 2
2016-2017 : Le Poiré sur vie VF

Historique de la compétition DH Maine

1982-1983 : Ancienne Château-Gontier
1983-1984 : S.O. Maine B
1984-1985 : Stade Lavallois C
1985-1986 : C.O. Pontlieue – Le Mans
1986-1987 : U.S. Fléchois
1987-1988 : Stade Lavallois
1988-1989 : Le Mans U.C. 72 B
1989-1990 : Sablé F.C.
1990-1991 : J.S. Coulaines
1991-1992 : V.S. Fertois
1992-1993 : F.A. Laval
1993-1994 : U.S. Ecommoy
1994-1995 : F.A. Laval
1995-1996 : J.S. Coulaines
1996-1997 : Le Mans U.C. 72 2
1997-1998 : J.S. Coulaines
1998-1999 : F.A. Laval
1999-2000 : U.S. Changé 53
2000-2001 : U.S. Ecommoy
2001-2002 : Anc. Château-Gontier
2002-2003 : Stade Mayennais F.C.
2003-2004 : U.S. Changé (53)
2004-2005 : Ecommoy F.C.
2005-2006 : U.S. Changé (53)
2006-2007 : Ecommoy F.C.
2007-2008 : E.S. Bonchamp
2008-2009 : Ecommoy F.C.
2009-2010 : E.S. Bonchamp
2010-2011 : La Suze F.C.
2011-2012 : R.C. Fléchois
2012-2013 : Stade Lavallois MFC 2
2013-2014 : Le Mans F.C.
2014-2015 : U.S. Changé 53
2015-2016 : R.C. Fléchois
2016-2017 : La Suze FC

Historique de la compétition DH Intersport Pays de la Loire

2017-2018 : Saint Nazaire AF et Le Mans FC 2

Historique de la compétition R1 Intersport Pays de la Loire

2018-2019 :



ORGANISATION GÉNÉRALE

Répartition : Le Championnat Régional 1 est composé de 24 clubs, répartis en 2 groupes de 12 clubs.

Les clubs se rencontrent par matchs aller et retour. Le classement se fait par addition de points. Les points sont comptés comme suit :

- **Match gagné :** 3 points
- **Match nul :** 1 point
- **Match perdu :** 0 point
- **Match perdu par forfait ou pénalité :** Retrait de 1 point

Accession au National 3 :

Les équipes accédant au National 3 devront, notamment, respecter les critères d'accèsion prévus au Règlement des Championnats Nationaux, lequel précise que celles-ci ne peuvent être que des équipes premières ou des équipes réserves (première équipe réserve uniquement) de clubs évoluant la saison suivante en Ligue 1, Ligue 2 ou National 1.

Les champions des deux R1 accéderont au National 3, sous réserve des dispositions précédentes. Indépendamment d'une éventuelle interdiction d'accèsion pour l'une ou les deux équipes championnes précitées, un barrage d'accèsion devra se jouer pour accéder au National 3 entre les deux équipes classées 2ème de chaque groupe de R1.

**Tableau analytique des accessions et rétrogradations
Saison 2018/2019 vers 2019/2020 :**

Accession de National 3 vers National 2	1	1	1
Descentes de National 2 en National 3	0	1	2
Descentes de National 3 en Régional 1	2	3	4
Composition Régional 1 en 2019-2020	LFPL 24	LFPL 24	LFPL 24
Descente de National 3 vers Régional 1	2	3	4
Vaincu match de barrage entre 2ème de R1	1	1	1
Maintien 3ème à 9ème de R1	14	14	14
Maintien 10ème de R1	2	2	1
Accession 1er de R2 en R1	4	4	4
Accession 2ème de R2 en R1	1	0	0

Lorsque le nombre total des clubs devant composer le championnat la saison suivante est inférieur au nombre de clubs devant y figurer, le ou les clubs supplémentaires appelés à combler les places vacantes sont repêchés parmi ceux qui occupaient les places de relégation de ce niveau de compétition. L'équipe classée dernière de son groupe est reléguée sans possibilité de repêchage. Par ailleurs, les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou d'un forfait général ne sont pas repêchées.

ENGAGEMENTS RELATIFS À LA STRUCTURATION DES CLUBS

Engagements et formations :

Les clubs participant aux championnats R1 sont dans l'obligation :

- **Critère 1** : de s'engager en Coupe Pays de la Loire Seniors Masculines OMR.
- **Critère 2** : d'engager une équipe réserve senior en championnat et d'y participer jusqu'à son terme. Cette obligation est remplie pour le club dont l'équipe première évolue dans un championnat supérieur au R1.
- **Critère 3** : de former des joueurs dans les conditions ci-après, la Commission d'Organisation :
 - Informant les clubs - au plus tard le 30 décembre - de leur situation datée au 30 novembre de la saison en cours.
 - Statuant sur la situation de chaque club à la date échue de la compétition concernée.



Les clubs peuvent remplir les obligations susvisées par le groupement de jeunes auquel ils appartiennent.

Niveau	EDUCATEURS licenciés actifs au club (A minima Initiateur 1, 2 ou animateur Senior/CFF1, 2 ou 3 certifié)	U6 à U11	U12 à U19
R1	4	A minima 35 joueurs licenciés	- 3 équipes propres au club dont 2 équipes de football à 11 OU - 36 joueurs licenciés participant chacun a minima à 10 rencontres de compétitions de jeunes

Sanctions prévues :

Le club qui ne répond pas cumulativement aux 3 critères susmentionnés se verra infliger les sanctions suivantes :

- Interdiction d'accès au plus haut niveau de District pour les clubs dont l'équipe première évolue au niveau 2 de District conformément aux dispositions susmentionnées.
- Retrait de 3 points par critère non respecté à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1, R2, R3 ou D1.
- Rétrogradation d'une division de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1, R2, R3 ou D1 pour les clubs en infraction deux saisons consécutives.

ENGAGEMENTS RELATIFS À LA STRUCTURATION DES CLUBS

Encadrement :

L'encadrement de l'équipe doit être assuré par entraîneur titulaire au minimum du BEF, entraîneur principal de l'équipe. A ce titre, il est présent sur le banc de touche, donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match, et répond aux obligations médiatiques.



Statut de l'Arbitrage :

Les obligations en nombre d'arbitres sont réparties en deux axes :

--> Un nombre minimal dépendant du niveau de l'équipe première (a.41.1 du Statut de l'Arbitrage), lequel conditionnant les sanctions sportives (restriction en nombre de joueurs mutés) :

- **Championnat National 1** : 6 arbitres dont 3 arbitres majeurs
- **Championnats National 2 et National 3** : 5 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- **Championnat Régional 1** : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs

--> Un nombre global dépendant du nombre d'équipes engagées (a.41.4 du Statut de l'Arbitrage) conditionnant les sanctions financières. Ainsi les clubs doivent avoir autant d'arbitres qu'ils engagent d'équipes seniors en championnat, étant précisé que :

- Les équipes seniors engagées en championnat de dernière division de District ne sont pas décomptées dans le total
- Les clubs engagés en Seniors uniquement en championnat de dernière division de District doivent toutefois avoir a minima un arbitre officiel
- Les clubs éligibles à la comptabilisation des arbitres auxiliaires doivent avoir a minima un arbitre officiel
- Le nombre d'arbitres exigé ne pourra être inférieur aux minimas fixés au paragraphe 1 du présent article

A titre d'exemple :

- un club évoluant en Régional 1 et engageant 2 équipes seniors devra respecter le minima fixé à l'article 41.1 de 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- un club évoluant en Régional 1 et engageant 6 équipes dont l'une en dernière division de District devra avoir 5 arbitres

GESTION DES RENCONTRES

Terrain :

L'installation doit être classée par la FFF en niveau 4 ou 4sye minimum.

En cas d'utilisation exceptionnelle d'une installation de repli, celle-ci doit être classée en niveau 5 ou 5sye minimum.

Pour les matchs en nocturne, l'installation doit être classée en niveau E5 minimum (recommandé E4).

Horaire :

Les rencontres se déroulent en principe le dimanche à 15h00.

Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres le samedi entre 18h00 et 20h30.

La Commission communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs.

Un club (recevant ou visiteur) peut demander qu'un match se déroule un autre jour ou à une autre heure que ceux prévus à l'agenda des rencontres, ou une inversion ; **la demande doit être accompagnée de l'accord écrit du club adverse et parvenir au Centre de Gestion 10 jours avant la date de la rencontre (via footclubs)**. La demande sera automatiquement rejetée à défaut d'accord du club adverse. En cas d'accord du club adverse mais de non-respect des délais, l'acceptation par la Commission d'Organisation rendra le club fautif passible d'une amende dont le montant figure en annexe 5. Toute nouvelle modification concernant la même rencontre sera soumise aux mêmes exigences.

FMI (Feuille de match informatisée) :

La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

Saturation des terrains :

En cas de saturation ou d'utilisation réduite du ou des terrains, suite notamment à des arrêtés municipaux, les dispositions suivantes devront être respectées par le club recevant, en respectant le niveau exigé de l'installation pour chaque épreuve.

La priorité entre plusieurs rencontres (masculines et/ou féminines*) est déterminée par les critères hiérarchiques suivants :

- **Priorité 1** : Compétition fédérale prioritaire sur une compétition Ligue/District, et compétition Ligue prioritaire sur une compétition District
- **Priorité 2** : Compétition seniors prioritaire sur une compétition de jeunes et compétition de jeunes de catégorie d'âge la plus élevée prioritaire sur une compétition de jeunes de catégorie d'âge inférieure
- **Priorité 3** : Compétition hiérarchiquement supérieure prioritaire sur une compétition hiérarchiquement inférieure
- **Priorité 4** : Coupe prioritaire sur Championnat

Le non-respect de ces dispositions entraînera pour l'équipe recevante la perte par pénalité du match non joué.



GESTION DES RENCONTRES

Intempéries :

Les clubs dont le terrain est impraticable pour la rencontre du samedi ou dimanche, doivent alerter, le vendredi précédent la rencontre avant 16h00 la Ligue par courriel avec accusé de lecture :

intemperies@lfpl.fff.fr, en transmettant le formulaire type disponible sur le site dans le guide du club (un rappel sera transmis aux clubs en période d'intempéries).

Banc de touche :

La présence sur le banc de touche est strictement réservée pour chaque club en présence à

- a. 4 encadrants (dirigeant/éducateur)
- b. les joueurs remplaçants ou les joueurs remplacés, les uns et les autres en survêtement.

Les équipes sont obligatoirement encadrées par deux dirigeants majeurs, responsables, désignés par le club, dont l'un porteur d'un brassard R (responsable d'équipe).

L'entraîneur doit être titulaire au minimum du BEF.



Badge Intersport :

Le badge officiel Intersport fourni par la Ligue doit obligatoirement figurer sur la manche droite des maillots des joueurs. Celui-ci doit être apposé sur la face extérieure de la manche, à mi-distance entre l'épaule et le coude. En aucun cas les identifications du fabricant (logo, emblème, sigle, nom) ne devront entraîner une modification du positionnement du badge officiel. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende dont le montant figure en Annexe 5, le match perdu et/ou l'exclusion de la compétition.



Affichage :

La composition des équipes devra être affichée sur un panneau, à la diligence du club recevant, en un lieu accessible aux journalistes, sous peine d'une amende dont le montant est fixé en Annexe 5.

ARBITRAGE ET SÉCURITÉ DES RENCONTRES

Arbitres :

Les arbitres et arbitres assistants sont désignés par la **Commission Régionale de l'Arbitrage**.

En cas de non désignation d'arbitre ou d'absence de l'arbitre désigné, tout autre arbitre officiel neutre, présent sur le terrain, sera désigné. Si plusieurs de ces arbitres sont présents, ce sera le plus ancien dans la catégorie la plus élevée qui aura priorité, sauf congé de maladie ou ayant refusé une convocation le même jour.

Commissaire au terrain :

Le club recevant doit désigner un commissaire au terrain, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels.



Responsable sécurité :

Le club recevant désigne un responsable « sécurité » qui a la charge du dispositif préventif de sécurité et se tient à la disposition des officiels. Se reporter à l'annexe 1 au Règlement de l'épreuve.

Délégué :

La Commission Régionale d'Organisation peut se faire représenter par un délégué, chargé de veiller à l'application du règlement de l'épreuve, et à la bonne organisation de la rencontre.

Il vérifie le respect des dispositions relatives à la vente et au contrôle des billets, aux conditions d'accès des porteurs de cartes et d'invitations dans l'enceinte du stade.

En accord avec l'arbitre, il décide des mesures à prendre pour assurer la régularité de la rencontre. Il ne doit notamment tolérer sur le banc de touche que les personnes autorisées.



DISCIPLINE

Purge de la suspension :

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements).

Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

En cas de difficulté à purger les peines, il appartient au club intéressé de demander à ce dernier de définir les modalités selon lesquelles ladite suspension sera effectuée.

Rapport :

Tout assujetti ayant été exclu par l'arbitre et/ou faisant l'objet d'un rapport d'un officiel peut faire valoir sa défense dans les quarante-huit heures ouvrables suivant la rencontre.

RÈGLEMENT FINANCIER

Frais de déplacement des officiels :

Après chaque rencontre, sera portée au débit du compte du club recevant auprès du Centre de Gestion :

- Une redevance forfaitaire de **71 €**.
- Au titre des frais d'arbitrage **275 €**.

Frais de déplacement des équipes :

Une caisse de péréquation des frais de déplacement tendra à équilibrer entre les équipes et au sein d'un même niveau, les charges résultant des frais de déplacement de celles-ci.

La quote-part à verser ou à recevoir par chaque club est déterminée au début de chaque saison suivant le nombre total de kilomètres à parcourir par chaque club par rapport au kilomètre moyen (référence distancier fédéral).

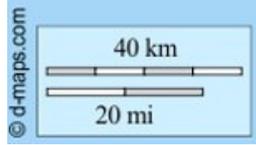
Cette quote-part est communiquée aux clubs au début du championnat.

Le taux de l'indemnité kilométrique servant de base au calcul de la quote-part figure en annexe 5 (**1,50 €**).



CARTE DES CLUBS

R1 INTERSPORT - GROUPE A



CALENDRIER DES RENCONTRES



CALENDRIER SAISON 2018-2019

1 ^{ère} Journée	08 - 09 / 09 / 2018
MULSANNE TELOCHE	MAMERS SA
BONCHAMPS ES	LA CHATAIGNERAIE AS
CHOLET SO 2	FONTENAY LE COMTE VF 2
ECOMMOY FC	BEAUCOUZE SC
NANTES JSC BELLEVUE	POUZAUGES BOCAGE FC
LA FERTE BERNARD VS	MAYENNE STADE FC
2 ^{ème} Journée	22 - 23 / 09 / 2018
LA CHATAIGNERAIE AS	CHOLET SO 2
POUZAUGES BOCAGE FC	MAYENNE STADE FC
MAMERS SA	BONCHAMP ES
MULSANNE TELOCHE	NANTES JSC BELLEVUE
BEAUCOUZE SC	LA FERTE BERNARD VS
FONTENAY LE COMTE VF 2	ECOMMOY FC
3 ^{ème} Journée	06 - 07 / 10 / 2018
MAYENNE STADE FC	BEAUCOUZE SC
BONCHAMP ES	MULSANNE TELOCHE
CHOLET SO 2	MAMERS SA
ECOMMOY FC	LA CHATAIGNERAIE AS
NANTES JSC BELLEVUE	FONTENAY LE COMTE VF 2
LA FERTE BERNARD VS	POUZAUGES BOCAGE FC
4 ^{ème} Journée	20 - 21 / 10 / 2018
LA CHATAIGNERAIE AS	LA FERTE BERNARD VS
FONTENAY LE COMTE VF 2	MAYENNE STADE FC
MAMERS SA	NANTES JSC BELLEVUE
MULSANNE TELOCHE	CHOLET SO 2
BONCHAMP ES	ECOMMOY FC
BEAUCOUZE SC	POUZAUGES BOCAGE FC
5 ^{ème} Journée	03 - 04 / 11 / 2018
POUZAUGES BOCAGE FC	FONTENAY LE COMTE VF 2
MAYENNE STADE FC	LA CHATAIGNERAIE AS
CHOLET SO 2	BONCHAMP ES
ECOMMOY FC	MULSANNE TELOCHE
NANTES JSC BELLEVUE	BEAUCOUZE SC
LA FERTE BERNARD VS	MAMERS SA

MATCHES **ALLER** GROUPE A

6 ^{ème} Journée	10 - 11 / 11 / 2018
LA CHATAIGNERAIE AS	NANTES JSC BELLEVUE
BONCHAMP ES	POUZAUGES BOCAGE FC
CHOLET SO 2	LA FERTE BERNARD VS
FONTENAY LE COMTE VF 2	BEAUCOUZE SC
MAMERS SA	ECOMMOY FC
MULSANNE TELOCHE	MAYENNE STADE FC
7 ^{ème} Journée	24 - 25 / 11 / 2018
POUZAUGES BOCAGE FC	MULSANNE TELOCHE
MAYENNE STADE FC	MAMERS SA
BEAUCOUZE SC	LA CHATAIGNERAIE AS
ECOMMOY FC	CHOLET SO 2
NANTES JSC BELLEVUE	BONCHAMP ES
LA FERTE BERNARD VS	FONTENAY LE COMTE VF 2
8 ^{ème} Journée	01 - 02 / 12 / 2018
LA CHATAIGNERAIE AS	FONTENAY LE COMTE VF 2
MULSANNE TELOCHE	BEAUCOUZE SC
BONCHAMP ES	MAYENNE STADE FC
CHOLET SO 2	NANTES JSC BELLEVUE
ECOMMOY FC	LA FERTE BERNARD VS
MAMERS SA	POUZAUGES BOCAGE FC
9 ^{ème} Journée	08 - 09 / 12 / 2018
POUZAUGES BOCAGE FC	LA CHATAIGNERAIE AS
MAYENNE STADE FC	CHOLET SO 2
BEAUCOUZE SC	MAMERS SA
FONTENAY LE COMTE VF 2	MULSANNE TELOCHE
NANTES JSC BELLEVUE	ECOMMOY FC
LA FERTE BERNARD VS	BONCHAMP ES
10 ^{ème} Journée	15 - 16 / 12 / 2018
MULSANNE TELOCHE	LA CHATAIGNERAIE AS
BONCHAMP ES	BEAUCOUZE SC
CHOLET SO 2	POUZAUGES BOCAGE FC
ECOMMOY FC	MAYENNE STADE FC
NANTES JSC BELLEVUE	LA FERTE BERNARD VS
MAMERS SA	FONTENAY LE COMTE VF 2
11 ^{ème} Journée	19 - 20 / 01 / 2019
LA CHATAIGNERAIE AS	MAMERS SA
POUZAUGES BOCAGE FC	ECOMMOY FC
FONTENAY LE COMTE VF 2	BONCHAMP ES
LA FERTE BERNARD VS	MULSANNE TELOCHE
MAYENNE STADE FC	NANTES JSC BELLEVUE
BEAUCOUZE SC	CHOLET SO 2

CALENDRIER DES RENCONTRES



CALENDRIER SAISON 2018-2019

MATCHES **RETOUR** GROUPE A

17 ^{ème} Journée	23 - 24 / 03 / 2019
LA CHATAIGNERAIE AS	BEAUCOUZE SC
MAMERS SA	MAYENNE STADE FC
MULSANNE TELOCHE	POUZAUGES BOCAGE FC
CHOLET SO 2	ECOMMOY FC
BONCHAMP ES	NANTES JSC BELLEVUE
FNTENAY LE COMTE VF 2	LA FERTE BERNARD VS

18 ^{ème} Journée	06 - 07 / 04 / 2019
POUZAUGES BOCAGE FC	MAMERS SA
FONTENAY LE COMTE VF 2	LA CHATAIGNERAIE AS
BEAUCOUZE SC	MULSANNE TELOCHE
MAYENNE STADE FC	BONCHAMP ES
NANTES JSC BELLEVUE	CHOLET SO 2
LA FERTE BERNARD VS	ECOMMOY FC

19 ^{ème} Journée	27 - 28 / 04 / 2019
LA CHATAIGNERAIE AS	POUZAUGES BOCAGE FC
CHOLET SO 2	MAYENNE STADE FC
MAMERS SA	BEAUCOUZE SC
MULSANNE TELOCHE	FONTENAY LE COMTE VF 2
ECOMMOY FC	NANTES JSC BELLEVUE
BONCHAMP ES	LA FERTE BERNARD VS

20 ^{ème} Journée	04 - 05 / 05 / 2019
LA CHATAIGNERAIE AS	MULSANNE TELOCHE
POUZAUGES BOCAGE FC	CHOLET SO 2
LA FERTE BERNARD VS	NANTES JSC BELLEVUE
FONTENAY LE COMTE VF 2	MAMERS SA
BEAUCOUZE SC	BONCHAMP ES
MAYENNE STADE FC	ECOMMOY FC

21 ^{ème} Journée	11 - 12 / 05 / 2019
NANTES JSC BELLEVUE	MAYENNE STADE FC
ECOMMOY FC	POUZAUGES BOCAGE FC
CHOLET SO 2	BEAUCOUZE SC
BONCHAMP ES	FONTENAY LE COMTE VF 2
MAMERS SA	LA CHATAIGNERAIE AS
MULSANNE TELOCHE	LA FERTE BERNARD VS

22 ^{ème} Journée	25 - 26 / 05 / 2019
LA CHATAIGNERAIE AS	BONCHAMP ES
POUZAUGES BOCAGE FC	NANTES JSC BELLEVUE
MAMERS SA	MULSANNE TELOCHE
FONTENAY LE COMTE VF 2	CHOLET SO 2
BEAUCOUZE SC	ECOMMOY FC
MAYENNE STADE FC	LA FERTE BERNARD VS

12 ^{ème} Journée	26 - 27 / 01 / 2019
NANTES JSC BELLEVUE	MULSANNE TELOCHE
MAYENNE STADE FC	POUZAUGES BOCAGE FC
LA FERTE BERNARD VS	BEAUCOUZE SC
ECOMMOY FC	FONTENAY LE COMTE VF 2
CHOLET SO 2	LA CHATAIGNERAIE AS
BONCHAMP ES	MAMERS SA

13 ^{ème} Journée	02 - 03 / 02 / 2019
LA CHATAIGNERAIE AS	ECOMMOY FC
POUZAUGES BOCAGE FC	LA FERTE BERNARD VS
MULSANNE TELOCHE	BONCHAMP ES
MAMERS SA	CHOLET SO 2
FONTENAY LE COMTE VF 2	NANTES JSC BELLEVUE
BEAUCOUZE SC	MAYENNE STADE FC

14 ^{ème} Journée	23 - 24 / 02 / 2019
POUZAUGES BOCAGE FC	BEAUCOUZE SC
CHOLET SO 2	MULSANNE TELOCHE
ECOMMOY FC	BONCHAMP ES
MAYENNE STADE FC	FONTENAY LE COMTE VF 2
LA FERTE BERNARD VS	LA CHATAIGNERAIE AS
NANTES JSC BELLEVUE	MAMERS SA

15 ^{ème} Journée	02 - 03 / 03 / 2019
LA CHATAIGNERAIE AS	MAYENNE STADE FC
BONCHAMP ES	CHOLET SO 2
MULSANNE TELOCHE	ECOMMOY FC
BEAUCOUZE SC	NANTES JSC BELLEVUE
MAMERS SA	LA FERTE BERNARD VS
FONTENAY LE COMTE VF 2	POUZAUGES BOCAGE FC

16 ^{ème} Journée	16 - 17 / 03 / 2019
POUZAUGES BOCAGE FC	BONCHAMP ES
MAYENNE STADE FC	MULSANNE TELOCHE
LA FERTE BERNARD VS	CHOLET SO 2
BEAUCOUZE SC	FONTENAY LE COMTE VF 2
NANTES JSC BELLEVUE	LA CHATAIGNERAIE AS
ECOMMOY FC	MAMERS SA

R1 INTERSPORT - GROUPE A

LA CHATAIGNERAIE AS

Président : ALAIN BRILLOUET

Correspondant : Philippe BROCHARD

Coordonnées : 07 87 03 54 98

STADE CLAUDE BÉTARD

Rue du stade - 85120 La Chataigneraie



[f](#) @Amicale Sportive Châtaigneraie Vendée Football

MULSANNE TELOCHE AS

Président : NICOLAS BONNEAU

Correspondant : Pascal LEREBOURG

Coordonnées : 02 43 42 23 74

STADE DE LA HOUSSIÈRE

Rue du stade - 72230 Mulsanne



[f](#) @As Mulsanne Teloché

LA FERTE BERNARD VS

Président : DAMIEN COUDRAY

Correspondant : Dominique DROUIN

Coordonnées : 06 23 87 57 16

STADE PRÉ DU CHÂTEAU

Avenue du Général de Gaulle - 72400 - LA FERTE BERNARD



[f](#) @VSF Football

MAYENNE STADE FC

Président : OLIVIER BRICARD

Correspondant : Roger BOULANGER

Coordonnées : 06 06 62 64 16

PARC DES SPORTS

847 Avenue Gutenberg - 53100 - MAYENNE



[f](#) @Stade Mayennais F.C

MAMERS SA

Président : ROMUALD SAUSSE

Correspondant : Laurent FREMON

Coordonnées : 06 84 19 49 70

STADE MUNICIPAL

Rue du stade - 72600 - MAMERS



[f](#) @SA Mamers

BONCHAMP ES

Président : ALAIN HUTTER

Correspondant : Julien FAVIER

Coordonnées : 06 62 42 38 12 - julien.favier@es-bonchamp.fr

STADE PIERRE GUÉGAN

2 rue des sports - 53960 - BONCHAMP LES LAVAL



[f](#) @ES Bonchamp

R1 INTERSPORT - GROUPE A

BEAUCOUZE SC

Président : YOHANN LABBE

Correspondant : Philippe DA SILVA

Coordonnées : 07 82 98 31 59

STADE JACQUES AUBINEAU

Avenue de la granges aux belles - 49070 - BEAUCOUZE



 @SC Beaucouzé Football

ECOMMOY FC

Président : STÉPHANIE CARREAU

Correspondant : Ludovic DELMOTTE

Coordonnées : 06 83 46 25 39

STADE DES VAUGEONS

Rue de la charité - 72220 - ECOMMOY



 @Ecommoy FC

POUZAUGES BOCAGE FC

Président : PHILIPPE BAZANTAY

Correspondant : Florent PARPAILLON

Coordonnées : 06 84 53 44 04

STADE JACQUES CHARTIER

Rue de millette - 85700 - POUZAUGES



 @Pouzauges Bocage FC

NANTES JSC BELLEVUE

Président : BOUCHRA AKDIM

Correspondant : Bouchra AKDIM

Coordonnées : 06 52 76 56 27

STADE DES BERNARDIERES

Boulevard batonnier cholet - 44100 - NANTES



 @Jsc Bellevue

CHOLET SO 2

Président : BUNYAMIN ERISOGLU

Correspondant : Nicolas BARBIER

Coordonnées : 06 78 02 88 05

STADE PIERRE BLOUEN

95 rue porte baron - 49300 - CHOLET



 @SO Cholet

FONTENAY LE COMTE VF 2

Président : LAURENT MOMPERT

Correspondant : Bernard DE SOUZA

Coordonnées : 02 28 13 08 66

STADE EMMANUEL MURZEAU

Rue de Gérard Guerin - 85200 - FONTENAY LE COMTE



 @Vendée Fontenay Foot - officiel

ARBITRES ET DÉLÉGUÉS

Arbitres Régional Elite (Saison 2018/2019)

Pierre ALLAIRE
Johann AUDOUIN
Corentin BOULARD
Pierre-Alexandre EL KOURI
Baptiste JANNIOT
Ludovic LECRENAIS
Ludovic Mandin
Florian PETIT
Guillaume PIEDNOIR
Pierre RETAIL
Thomas ROCABOY
Fabrice VALERO
Antoine LAMOUR*



Arbitres Régional 1 (Saison 2018/2019)

Kévin AGASSE
Quentin BARRAIS
Cédric BELLANGER
François CARCOUET
Benoit CHAGNEAU
Teddy COMMUNAL
Carlos DA SILVA
Jordan DUPUY
Mathieu DUVEAU
Jérémy GAILLARD
Fabien GANDAIS
Kevin JAMIN
Aurélien LECORNUE
Jérémy LEPAROUX
Emmanuel MESSE
Philippe MINAUD
Mickaël MOREAU
Jérôme MOUSTEY
Julien PETITGARS*
Raphaël PRESNEAU
(JAF)
Charles RIVENEZ
Victor SIMONEAUX
Laurent SOUDEE
Olivier TROMPETTE

Arbitres Assistants R1 (Saison 2018/2019)

Mohamed BENATIA
Stanislas CARREAU
Christian CAUDAL
David CHARPENTIER
Clémentine DUBREIL
Thierry FOUCHARD
Mathieu FOUCHET*
Jérémy GAUDIN
Nicolas LEMOINE
Pascale LIVENAIS
Tomas LORTHOIS
Maxence NOUCHET
Fabien OCCELLI*
Grégory POTTIER
Mickael TROCHERIE*

Délégués R1 (Saison 2018/2019)

Aziz BENSALAH
Janick BORDEAU
Christophe COULBEAU
Thierry DEROUET
David GACHIGNARD
Martial GRANGER

Délégués CN3 (Saison 2018/2019)

BLANCHARD Daniel
BOSSARD Eric
DURAND Jean-Marie
FELLER Jean-Pierre
GILLES Alain
GOGUILLON Lionel
GUILLET Adrien
PASSIER Loic
PAUDOIE Florian
PERRIN Franck
PICOT Jean-Noël

Délégués R1 (Saison 2018/2019)

Olivier HERITEAU
Maurizio MAGNIFICO
Stéphane MARTIN
Pascal MORICEAU
Stéphane NICOLLEAU
François RIVAUX



CARTE DES CLUBS

R1 INTERSPORT - GROUPE B



© d-maps.com

CALENDRIER DES RENCONTRES



MATCHES **ALLER** GROUPE B

CALENDRIER SAISON 2018-2019

1 ^{ère} Journée	08 - 09 / 09 / 2018
US CHANGE	CHÂTEAU GONT. ANC.
JS COULAINES	FC SABLE / SARTHE 2
FC REZE	LA FLECHE RC 2
PATRIOTE BRULONNAISE	LA ROCHE / YON ESOFV
AS LAVAL BOURNY	LES SABLES OLON. TVEC.
AS SAUTRON	ES SEGRE HA
2 ^{ème} Journée	22 - 23 / 09 / 2018
US CHANGE	AS LAVAL BOURNY
LA ROCHE / YON ESOFV	AS SAUTRON
CHÂTEAU GONT. ANC.	JS COULAINES
LES SABLES OLON. TVEC	ES SEGRE HA
LA FLECHE RC 2	PATRIOTE BRULONNAISE
FC SABLE / SARTHE 2	FC REZE
3 ^{ème} Journée	06 - 07 / 10 / 2018
ES SEGRE HA	LA ROCHE / YON ESOFV
JS COULAINES	US CHANGE
FC REZE	CHÂTEAU GONT. ANC.
PATRIOTE BRULONNAISE	FC SABLE / SARTHE 2
AS LAVAL BOURNY	LA FLECHE RC 2
AS SAUTRON	LES SABLES OLON. TVEC.
4 ^{ème} Journée	20 - 21 / 10 / 2018
US CHANGE	FC REZE
LA ROCHE / YON ESOFV	LES SABLES OLON. TVEC.
FC SABLE / SARTHE 2	AS SAUTRON
CHÂTEAU GONT. ANC.	AS LAVAL BOURNY
JS COULAINES	PATRIOTE BRULONNAISE
LA FLECHE RC 2	ES SEGRE HA
5 ^{ème} Journée	03 - 04 / 11 / 2018
ES SEGRE HA	FC SABLE / SARTHE 2
LES SABLES OLON. TVEC.	LA FLECHE RC 2
FC REZE	JS COULAINES
PATRIOTE BRULONNAISE	US CHANGE
AS LAVAL BOURNY	LA ROCHE / YON ESOFV
AS SAUTRON	CHÂTEAU GONT. ANC.

6 ^{ème} Journée	10 - 11 / 11 / 2018
US CHANGE	ES SEGRE HA
FC REZE	AS SAUTRON
LA FLECHE RC 2	LA ROCHE / YON ESOFV
FC SABLE / SARTHE 2	AS LAVAL BOURNY
CHÂTEAU GONT. ANC.	PATRIOTE BRULONNAISE
JS COULAINES	LES SABLES OLON. TVEC.
7 ^{ème} Journée	24 - 25 / 11 / 2018
ES SEGRE HA	CHÂTEAU GONT. ANC.
LA ROCHE / YON ESOFV	FC SABLE / SARTHE 2
LES SABLES OLON. TVEC.	US CHANGE
PATRIOTE BRULONNAISE	FC REZE
AS LAVAL BOURNY	JS COULAINES
AS SAUTRON	LA FLECHE RC 2
8 ^{ème} Journée	01 - 02 / 12 / 2018
US CHANGE	LA ROCHE / YON ESOFV
JS COULAINES	ES SEGRE HA
FC REZE	AS LAVAL BOURNY
PATRIOTE BRULONNAISE	AS SAUTRON
FC SABLE / SARTHE 2	LA FLECHE RC 2
CHÂTEAU GONT. ANC.	LES SABLES OLON. TVEC.
9 ^{ème} Journée	08 - 09 / 12 / 2018
ES SEGRE HA	FC REZE
LA ROCHE / YON ESOFV	CHÂTEAU GONT. ANC.
LES SABLES OLON. TVEC.	FC SABLE / SARTHE 2
LA FLECHE RC 2	US CHANGE
AS LAVAL BOURNY	PATRIOTE BRULONNAISE
AS SAUTRON	JS COULAINES
10 ^{ème} Journée	15 - 16 / 12 / 2018
US CHANGE	FC SABLE / SARTHE 2
JS COULAINES	LA ROCHE / YON ESOFV
FC REZE	LES SABLES OLON. TVEC.
PATRIOTE BRULONNAISE	ES SEGRE HA
AS LAVAL BOURNY	AS SAUTRON
CHÂTEAU GONT. ANC.	LA FLECHE RC 2
11 ^{ème} Journée	19 - 20 / 01 / 2019
ES SEGRE HA	AS LAVAL BOURNY
LA ROCHE / YON ESOFV	FC REZE
FC SABLE / SARTHE 2	CHÂTEAU GONT. ANC.
AS SAUTRON	US CHANGE
LES SABLES OLON. TVEC.	PATRIOTE BRULONNAISE
LA FLECHE RC 2	JS COULAINES

CALENDRIER DES RENCONTRES



CALENDRIER SAISON 2018-2019

MATCHES **RETOUR** GROUPE B

12 ^{ème} Journée	26 - 27 / 01 / 2019
ES SEGRE HA	LES SABLES OLON. TVEC.
AS LAVAL BOURNY	US CHANGE
AS SAUTRON	LA ROCHE / YON ESOFV
PATRIOTE BRULONNAISE	LA FLECHE RC 2
FC REZE	FC SABLE / SARTHE 2
JS COULAINES	CHÂTEAU GONT. ANC.
13 ^{ème} Journée	02 - 03 / 02 / 2019
LA ROCHE / YON ESOFV	ES SEGRE HA
US CHANGE	JS COULAINES
FC SABLE / SARTHE 2	PATRIOTE BRULONNAISE
LA FLECHE RC 2	AS LAVAL BOURNY
LES SABLES OLON. TVEC.	AS SAUTRON
CHÂTEAU GONT. ANC.	FC REZE
14 ^{ème} Journée	23 - 24 / 02 / 2019
ES SEGRE HA	LA FLECHE RC 2
FC REZE	US CHANGE
PATRIOTE BRULONNAISE	JS COULAINES
LES SABLES OLON. TVEC.	LA ROCHE / YON ESOFV
AS SAUTRON	FC SABLE / SARTHE 2
AS LAVAL BOURNY	CHÂTEAU GONT. ANC.
15 ^{ème} Journée	02 - 03 / 03 / 2019
US CHANGE	PATRIOTE BRULONNAISE
LA ROCHE / YON ESOFV	AS LAVAL BOURNY
FC SABLE / SARTHE 2	ES SEGRE HA
LA FLECHE RC 2	LES SABLES OLON. TVEC.
JS COULAINES	FC REZE
CHÂTEAU GONT. ANC.	AS SAUTRON
16 ^{ème} Journée	16 - 17 / 03 / 2019
ES SEGRE HA	US CHANGE
LA ROCHE / YON ESOFV	LA FLECHE RC 2
LES SABLES OLON. TVEC.	JS COULAINES
AS SAUTRON	FC REZE
AS LAVAL BOURNY	FC SABLE / SARTHE 2
PATRIOTE BRULONNAISE	CHÂTEAU GONT. ANC.

17 ^{ème} Journée	23 - 24 / 03 / 2019
US CHANGE	LES SABLES OLON. TVEC.
CHÂTEAU GONT. ANC.	ES SEGRE HA
FC SABLE / SARTHE 2	LA ROCHE / YON ESOFV
FC REZE	PATRIOTE BRULONNAISE
JS COULAINES	AS LAVAL BOURNY
LA FLECHE RC 2	AS SAUTRON
18 ^{ème} Journée	06 - 07 / 04 / 2019
LA ROCHE / YON ESOFV	US CHANGE
ES SEGRE HA	JS COULAINES
LES SABLES OLON. TVEC.	CHÂTEAU GONT. ANC.
AS LAVAL BOURNY	FC REZE
AS SAUTRON	PATRIOTE BRULONNAISE
LA FLECHE RC 2	FC SABLE / SARTHE 2
19 ^{ème} Journée	27 - 28 / 04 / 2019
US CHANGE	LA FLECHE RC 2
FC REZE	ES SEGRE HA
FC SABLE / SARTHE 2	LES SABLES OLON. TVEC.
CHÂTEAU GONT. ANC.	LA ROCHE / YON ESOFV
PATRIOTE BRULONNAISE	AS LAVAL BOURNY
JS COULAINES	AS SAUTRON
20 ^{ème} Journée	04 - 05 / 05 / 2019
LA ROCHE / YON ESOFV	JS COULAINES
ES SEGRE HA	PATRIOTE BRULONNAISE
AS SAUTRON	AS LAVAL BOURNY
LA FLECHE RC 2	CHÂTEAU GONT. ANC.
FC SABLE / SARTHE 2	US CHANGE
LES SABLES OLON. TVEC.	FC REZE
21 ^{ème} Journée	11 - 12 / 05 / 2019
US CHANGE	AS SAUTRON
AS LAVAL BOURNY	ES SEGRE HA
PATRIOTE BRULONNAISE	LES SABLES OLON. TVEC.
FC REZE	LA ROCHE / YON ESOFV
JS COULAINES	LA FLECHE RC 2
CHÂTEAU GONT. ANC.	FC SABLE / SARTHE 2
22 ^{ème} Journée	25 - 26 / 05 / 2019
LA ROCHE / YON ESOFV	PATRIOTE BRULONNAISE
ES SEGRE HA	AS SAUTRON
CHÂTEAU GONT. ANC.	US CHANGE
FC SABLE / SARTHE 2	JS COULAINES
LA FLECHE RC 2	FC REZE
LES SABLES OLON. TVEC.	AS LAVAL BOURNY

R1 INTERSPORT - GROUPE B

CHATEAU GONT. ANC.

Président : LAURENT LEMARCHAND

Correspondant : Gilbert MATHURIN

Coordonnées : 07 89 87 40 92

STADE DU PAVÉ

Route de Laval - 53200 - CHATEAU GONTIER



@Ancienne Château-Gontier

SABLE / SARTHE FC 2

Président : GERARD GAUTIER

Correspondant : Guy VATTENT

Coordonnées : 06 84 31 59 83

STADE REMY LAMBERT

ROUTE DE PRECIGNE - 72300 - SABLE SUR SARTHE



@Sablé FC

COULAINES JS

Président : LIONEL BLONDEAU

Correspondant : Bernard PASQUIER

Coordonnées : 02 43 81 43 04

STADE ANDRÉ CONTY

Route de Sarge - 72190 - COULAINES



@JSCoulaines Foot

LAVAL BOURNY AS (A.S. du Bourny)

Président : PHILIPPE MACE

Correspondant : Benjamin GAUVIN

Coordonnées :

STADE LOUIS BÉCHU

91 Avenue Pierre de Coubertin - 53000 - LAVAL



@As Bourny Laval

BRULON (Patriote Brulonnaise)

Président : ROGER PESLIER

Correspondant : Patrice HEUDE

Coordonnées : 06 43 57 03 04

STADE LA FONTAINE

6014 Route de Vire en Champagne - 72350 - BRULON



@Patriote Brulonnaise

CHANGE US

Président : PATRICK COSNARD

Correspondant : Jean-Luc PAUMARD

Coordonnées : 06 87 58 82 05

STADE AUGUSTE DALIBARD

Rue Esculape - 53810 - CHANGE



@US Changé Football

R1 INTERSPORT - GROUPE B

LES SABLES OLON. TVEC

Président : DAVID BONNAIN

Correspondant : David BONNAIN

Coordonnées : 06 20 53 65 5

STADE DES CHIRONS

21 Rue de Châteaubriant - 85107 - LES SABLES D OLLONNE



 @TVEC 85 Les Sables d'Olonne

SAUTRON AS

Président : JEAN LUC ROUINSARD

Correspondant : Françoise POISSON EP NOGUE

Coordonnées : 06 82 09 73 10

STADE ROGER MABIT

6 rue de la Forêt - 44880 - SAUTRON



 @A.S. Sautron Football

REZE FC

Président : LOIC BOURRE

Correspondant : Loïc BOURRE

Coordonnées : 06 77 83 61 07

STADE LÉO LAGRANGE

Avenue Léon Blum - 44400 - REZE



 @FC Rezé

SEGRE ES

Président : JEAN PAUL CHERRUAULT

Secrétariat : 02 41 61 11 54

STADE DES MINES

Chemin du stade - 49500 - SEGRE



 @ES SEGRE HA Football

LA FLECHE RC 2

Président : PAUL VANNIER

Correspondant : Jérôme PAUL

Coordonnées : 06 82 05 77 00

STADE MONTRÉAL

Boulevard de Montréal - 72201 - LA FLECHE CEDEX



 @Racing club Fléchois

LA ROCHE / YON ESOFV

Président : LAURENT GRELIER

Secrétariat : 02 51 37 92 19

STADE DE ST ANDRE D ORNAY

56 rue du Commandant Raynal - 85000 - LA ROCHE SUR YON



 @LRVF

CONTACTS PAR SERVICES

Accueil

accueil@lfpl.fff.fr

Accompagnement des clubs

accompagnementclubs@lfpl.fff.fr

Licences

licences@lfpl.fff.fr

Compétitions

competitions@lfpl.fff.fr

Arbitrage

arbitrage@lfpl.fff.fr

Communication

communication@lfpl.fff.fr

Comptabilité

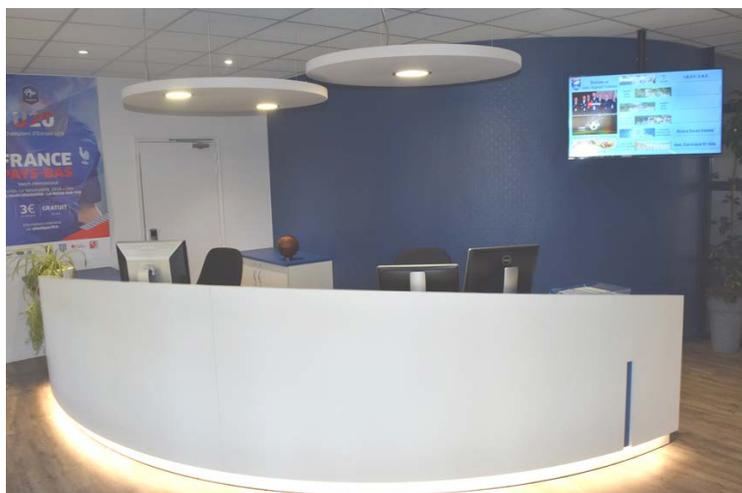
comptabilite@lfpl.fff.fr

Formations

ir2f@lfpl.fff.fr

Assurances

lfpaysdelaloire@mutuelle-des-sportifs.com



Voici toutes les coordonnées que nous mettons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et pour tout renseignement. Vous pouvez joindre la Ligue par téléphone au **02.40.80.70.77** ou par e-mail à **contact@lfpl.fff.fr**.

Pôle des Pratiques

Responsables du Pôle : GÔ Gabriel et RIBRAULT Guy (photo ci-dessous)

Commission Régionale Organisation des Compétitions Seniors Masculins

Responsable : GÔ Gabriel

BARRE Claude
BRUGGER René
DROCHON Michel
DURAND Alain
LE VIOL Alain
MICHAUD Denis
RIBRAULT Guy
SEPCHAT Gilles
TESSIER Yannick

Personnes ressources :

DUCLOZ Lionnel
DAVID Gilles
BILLY Oriane





Ligue de Football des Pays de la Loire



Siège de Saint-Sébastien sur Loire

172, Boulevard des Pas Enchantés
BP 63507
44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex



Antenne du Mans

225 route de Beaugé
CS 81425
72014 LE MANS Cedex 2

<https://lfpl.fff.fr>



DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



*Fiers
d'être
Bleus*

